



Questionnaire de l'Association chiropratique canadienne (ACC) en vue des élections

1. **Chaque année, plus de 11 millions de Canadiens souffrent de troubles musculosquelettiques (MS) qui ont un effet dévastateur sur la santé et sur l'économie. D'ici 2031, ce nombre devrait s'élever à plus de 15 millions, et les TMS toucheront de manière disproportionnée la population canadienne vieillissante. Votre parti reconnaîtra-t-il l'importance de la santé musculosquelettique et vous engagerez-vous à collaborer avec l'ACC après les élections afin de répondre à cet enjeu grandissant?**

Oui, le Parti vert du Canada s'est engagé à travailler avec l'ACC pour s'attaquer aux problèmes de santé musculosquelettique.

2. **Le Canada est actuellement aux prises avec une crise des opioïdes, ce que tous les partis politiques ont reconnu. Votre parti croit-il que la solution à cette crise passe, entre autres, par l'amélioration de l'approche du Canada en matière de gestion de la douleur, y compris l'accès accru à des traitements alternatifs fondés sur des données probantes, comme les soins chiropratiques?**

Les verts appuient la prise de décisions fondées sur des données probantes ainsi que le recours et l'accès à d'autres moyens de gestion de la douleur pour les Canadiens.

3. **Bien que les membres de nombreuses professions de santé réglementées soient autorisés à évaluer l'admissibilité au crédit d'impôt pour personnes handicapées, comme les physiothérapeutes et les psychologues, ce n'est pas le cas des chiropraticiens, qui participent pourtant à des programmes provinciaux similaires. Votre parti s'engagerait-il à adopter une loi en vue d'ajouter les chiropraticiens à la liste des praticiens qualifiés pour évaluer l'admissibilité au crédit d'impôt pour personnes handicapées?**

Les verts croient que les chiropraticiens devraient pouvoir évaluer l'admissibilité au crédit d'impôt pour personnes handicapées jusqu'à ce qu'il soit remplacé par un Revenu de subsistance garanti. Le Parti vert prévoit établir un programme de Revenu de subsistance garanti (RSG) pour remplacer les mesures actuelles de soutien du revenu, comme les prestations d'invalidité, l'aide sociale et les suppléments de revenu pour les aînés. Un paiement de RSG serait établi à un niveau « suffisant » pour vivre dans différentes régions du pays. La négociation en vue de la mise en œuvre d'un revenu de subsistance dans l'ensemble du pays relèverait du Conseil des gouvernements canadiens. Contrairement aux programmes de soutien du revenu actuels, le revenu supplémentaire ne serait pas récupéré. Ceux qui gagnent plus d'un certain revenu total rembourseront le RSG en impôts. Ainsi, tous les Canadiens, y compris ceux qui souffrent d'incapacités, pourront avoir accès à un revenu de subsistance avec un minimum d'obstacles administratifs.

4. **Les membres des Forces armées canadiennes ont actuellement un accès limité aux chiropraticiens, alors qu'ils sont deux fois plus sujets aux troubles MS que la population canadienne en général. Votre parti s'engagerait-il à améliorer l'accessibilité des membres des Forces armées canadiennes à la chiropratique?**

Les députés du Parti vert croient que les chiropraticiens devraient être inclus dans la protection médicale canadienne et conviennent que les membres des Forces armées canadiennes ne devraient pas être obligés d'obtenir la recommandation d'un médecin pour consulter un chiropraticien.

